



Arrêté de la Présidente  
de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

RH.25.08.A1879

Tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2026 pour la catégorie B au titre de l'année 2026

La Présidente de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,  
Vu le Code Général de la fonction publique et notamment les articles L. 522-4,  
L. 522-23 à L. 522-30 du Code Général de la Fonction Publique,  
Vu les textes régissant les différents statuts particuliers des cadres d'emplois de la  
fonction publique territoriale,  
Vu la délibération du 2 mars 2020 du Conseil communautaire déterminant le taux  
de promotion promus/promouvables pour l'avancement de grade,  
Considérant que les agents inscrits sur ce tableau d'avancement satisfont aux  
obligations d'avancement requises au cours de l'année B,  
Vu l'adoption des dispositions des lignes directrices de gestion par le Comité  
Technique du 25 janvier 2021,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le tableau annuel d'avancement de grade pour la catégorie B au titre  
de l'année 2026 est fixé ainsi qu'il suit :

Grade d'accès	Nom et prénom de l'agent
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	BOURQUARD Chantal CHAPELLIERE Anne-Sophie GAUDILLIER Hélène SCHEFFLER Karen VAUCLARE Pierre-Olivier VERRIERE-CUVILLIER Alexandre
Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	BARTHELEMY-BLANC Emilie GEHANT Anne GOUFFON Danièle GREGOIRE Christie JACQUOT Valérie MELZI Adeline REBILLET Céline SAIDI Amel ROTA Sophie
Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	DEMOUGEOT Mariel DOT Serge HEMMERLE Stéphane
Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	CARDEY Michaël CARRE Brice DA SILVA Richard HUGUES Christophe JACQUET Franck

**Article 2** : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès  
du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de  
l'arrêté.



**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site Internet de Grand Besançon Métropole.

Besançon, le 22 décembre 2025

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Directrice Adjointe de la Gestion du Personnel,



Anaëlle QUIRICO

